

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 20 (1875)
Heft: 14

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- b) Etat-major général, génie, artillerie, dans la salle de théorie de la caserne.
- c) Cavalerie, à l'hôtel de la Croix.
- d) Commissariat, à l'Ecole cantonale.
- e) Sanitaire, au « Faucon ».
- f) Justice, au « Lion ».

12 1/2 h., jour. Dîner à l'arsenal fédéral.

2 1/2 h., soir. Excursion au champ de bataille de Huber et au monument du général Weber. Examen du terrain jusqu'à Oberkirch et Plätteli. Rentrée par la ville à la place du tir.

Lundi 19 juillet.

6 heures, matin. Diane.

8 » Réunion des officiers sur la promenade et remise du drapeau.

9 » Marche à l'église évangélique dans l'ordre suivant :

- a) Musique.
- b) Les deux Comités centraux avec le drapeau.
- c) Les hôtes d'honneur.
- d) Le Comité de la fête.
- e) Les officiers en colonne par file.

Après les délibérations, accompagnement du drapeau au bâtiment du gouvernement.

1 1/2 h., soir. Banquet final.

Signes distinctifs.

Comité central : rosette rouge et blanche.

» de réception et des quartiers : rosette bleue.

» des vivres : rosette rouge.

» de construction et décors : rosette verte.

» des finances : rosette blanche.

Tenue.

Tenue de service avec casquette.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le Conseil fédéral a nommé les adjudants des bataillons d'infanterie combinés n° 47 (Unterwalden) et n° 84 (Appenzell), comme suit :

Adjudant du bataillon n° 47 : M. A. Stockmann, capitaine, de Sarnen ;

» » » 84 : M. Edmond Dähler, 1^{er} lieutenant, d'Appenzell, avec promotion au grade de capitaine.

— M. Arnold Nicolet, lieutenant, de Genève, instructeur d'infanterie de 2^e classe, a obtenu, sur sa demande, sa démission de ces fonctions, avec remerciements pour les services qu'il a rendus comme instructeur.

— Le Conseil fédéral a créé une nouvelle place de réviseur pour le commissariat supérieur des guerres.

— M. le major Coutau, actuellement instructeur de 1^{re} classe du 1^{er} arrondissement, a été promu aux fonctions d'instructeur-chef dudit arrondissement, en remplacement de M. le colonel Chuard, démissionnaire, fonctions qu'il remplissait intérimairement depuis le 15 juin.

— Le Conseil fédéral a nommé deux instructeurs d'artillerie, savoir :

Instructeur de 2^{me} classe : M. de Sonnenberg, lieutenant à Lucerne.

Sous-instructeur : M. Gustave Berchtold, caporal du train à Uster.

— M. Henri Landis, lieutenant-colonel, de Richtersweil, qui a été nommé le 4 mai dernier commandant du 23^e régiment d'infanterie, a refusé cette nomination par lettre du 10 du même mois, par le motif qu'il est encore occupé de la réorganisation des deux bataillons de carabiniers du canton de Zurich.

Le Conseil fédéral a procédé à son remplacement et a nommé à cet effet M. Conrad Escher, commandant à Enge près Zurich, avec promotion au grade de lieutenant-colonel.

— Le Conseil fédéral a promu au grade de lieutenant-colonel d'artillerie M. Hans Rohr, à Aarau, actuellement major fédéral.

— M. Saxer, capitaine-instructeur d'infanterie de 2^e classe à St-Gall, ayant, par lettre du 10 courant, demandé sa démission pour le 10 juillet écoulé, cette démission lui a été accordée par le Conseil fédéral, en date du 30 juin, avec remerciements pour les services rendus.

— Le Conseil fédéral, en date du 2 juillet, a approuvé une instruction pour les contrôleurs d'armes des divisions, qui lui a été présentée par le département militaire fédéral.

— Le Conseil fédéral a procédé, dans sa séance du 2 juillet, à la composition de la section spéciale de l'état-major général pour l'administration et l'exploitation des chemins de fer, et a nommé :

a) *Colonel* : M. Jules Grandjean, à Berne, jusqu'ici lieutenant-colonel à l'état-major d'artillerie ;

b) *Lieutenants-colonels* : MM. O. Zschokke, à Aarau, lieutenant-colonel à l'état-major du génie, et H. Müller, commandant à Zurich ;

c) *Majors* : MM. R. Mohr et H. Altorfer, majors fédéraux à Bâle ; C. Arbenz, à Zurich ; G. Bridel, à Bienne ; Rodieux, à Yverdon ; Mayer, à Lausanne, et J. Piaget, de Neuchâtel, capitaine d'infanterie, domicilié à Magdebourg ;

d) *Capitaines* : MM. H. Hidber et J. Schneider, à St-Gall ; A. Keller, à Zurich ; R. Weyerman et F. Leu, à Berne ; F.-A. Stäheli, à Romanshorn ; A. Aehlin, à Rorschach ; J. Sonperegger, à Ste-Marguerite, et Steinmann, à Zurich.

— Le Conseil fédéral a nommé :

Le 14 juin 1875, copiste au Département militaire fédéral (administration du matériel) : M. Emile Frey, de Gontenschwyl (Argovie), à Berne (nomination provisoire ; le 16 juin 1875, inspecteur des magasins à Thoune : M. le capitaine Merian, de Bâle, actuellement contrôleur au dépôt des munitions, à Thoune.

Neuchâtel. — Le Comité central de la société cantonale, neuchâteloise de tir aux armes de guerre, siégeant à Noiraigue, informe les sections de la société que le tir annuel a été fixé par la section directrice pour fin d'août prochain. Le dit Comité saisit cette occasion pour inviter toutes les sociétés de tir, qui sont constituées en conformité du règlement fédéral et cantonal, à faire partie de la société cantonale moyennant demande écrite adressée au Comité central.

Noiraigue, juin 1875.

Au nom du Comité central :

Henri-Constant PERRIN,
secrétaire.

William PERRIN,
président.

— Le Conseil d'Etat a désigné comme suit les officiers supérieurs et les capitaines des trois bataillons d'élite et des trois bataillons de landwehr que fournit ce canton :

Elite. Bataillon n° 18 : Major Bertholet, Ali, aux Ponts ; adjudant Roulet, Aug.-F., à Peseux ; quartier-maître Roulet, Léon, à Neuchâtel ; capitaines Jacot, Alfred-Louis, à Neuchâtel ; Vielle, Edouard, à la Chaux-de-Fonds ; Gabus, Paul-Ulysse, id. ; Junod, Jean, id.

Bataillon n° 19 : Major Roulet, Félix, à Neuchâtel ; adjudant Dubois, C.-Edouard, à la Chaux-de-Fonds ; quartier-maître Gutmann, Fritz, à la Chaux-de-Fonds ; capitaines Perret, David, à Neuchâtel ; Rössinger, Edouard, à Couvet ; Mosset, Ch., au Locle ; Béguin, Auguste, à Neuchâtel.

Bataillon n° 20 : Major Furrer, Henri, à Neuchâtel ; capitaines Dubois, Gustave-L., à la Chaux-de-Fonds ; Sandoz, Constant, à Dombresson ; Pury, Edouard, à Neuchâtel ; Debrot, Paul, au Locle.

Landwehr. Bataillon n° 18 L. : Commandant Perrin, Ami, à Neuchâtel ; adjudant Vuithier, Ernest, à Neuchâtel ; quartier-maître Bonnet, Charles, à Auvernier ; capitaines Giaque, F.-Louis, au Locle ; Thorrens, J.-F.-Louis, à St-Blaise ; Dubois, Charles, au Locle ; Matile, Henri-Louis, au Locle.

Bataillon n° 19 L. : Commandant Dupasquier, Alphonse, à Neuchâtel ; adjudant Darbre, Fritz, à Boudevilliers ; quartier-maître Eberhard, Gustave, à Neuchâtel ; capitaines Brélaz, Marc, au Locle ; Guye, Alcide, aux Ponts ; Rauschenbach, Louis, à Neuchâtel ; Bertrand, Jaques, à la Chaux-de-Fonds.

Bataillon n° 20 L. : Major Nicolet, Fritz, à Neuchâtel ; quartier-maître Vuilleumier, Charles, à la Chaux-de-Fonds ; capitaines Piaget, Jules, à Magdebourg ; Perrenoud, Albert, au Locle ; Dubois, Georges, au Locle ; Bosset, Frédéric, à Neuchâtel.